



SCT/19/7
ORIGINAL: anglais
DATE: 10 juin 2008

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES MARQUES, DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS ET DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

Dix-neuvième session Genève, 21 - 25 juillet 2008

ACCRÉDITATION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

Document établi par le Secrétariat

- 1. L'annexe du présent document contient des informations sur une organisation non gouvernementale qui a demandé de bénéficier du statut d'observateur auprès du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT), conformément au règlement intérieur du SCT (voir le paragraphe 6 du document SCT/1/2).
 - 2. Le SCT est invité à approuver l'octroi du statut d'observateur pendant les sessions du comité à l'organisation non gouvernementale visée dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

ANNEXE

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE AYANT DEMANDÉ L'OCTROI DU STANDART D'OBSERVATEUR PENDANT LES SESSIONS DU SCT

Association brésilienne de la propriété intellectuelle (ABPI)

L'Association brésilienne de la propriété intellectuelle (ABPI) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, fondée en 1963 sous le nom d'Association brésilienne de la propriété industrielle. L'association réunit des entreprises, des conseils en marques, des cabinets d'avocats et des experts en propriété intellectuelle. Elle compte actuellement 651 membres, dont 141 sont des personnes morales et 510 des personnes physiques.

Principaux objectifs de l'organisation

- étudier tous les aspects de la propriété intellectuelle et notamment le droit de la propriété industrielle, le droit d'auteur, le droit de la concurrence et le transfert de technologie, y compris les lois nationales et la jurisprudence;
- promouvoir le développement du droit de la propriété intellectuelle en fournissant des études et des services techniques aux autorités nationales et en présentant des projets de lois et des observations au Congrès;
- collaborer avec les autorités nationales et les acteurs internationaux en vue d'appliquer le droit de la propriété intellectuelle;
- rassembler les groupes nationaux de certaines associations internationales: *Association* internationale pour la protection de la propriété Intellectuelle (AIPPI), Asociación Interamericana de la Propiedad Industrial (ASIPI) et Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC);
- publier une revue bimestrielle, la "Revista da Associação Brasileira da Propriedade Intelectual", qui est devenue une référence nationale en matière de propriété intellectuelle;
- organiser la plus importante conférence internationale de propriété intellectuelle qui a lieu chaque année sur le sol brésilien.

Pays dans lesquels l'organisation exerce l'essentiel de ses activités

Brésil. Toutefois, des membres de l'ABPI résident en Allemagne, en Argentine, en Autriche, en Australie, en Bolivie, au Canada, au Chili, en Colombie, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, au Mexique, au Panama, au Paraguay, au Portugal, en Suisse, en Uruguay et au Venezuela.

SCT/19/7 Annexe, page 2

Coordonnées

Association brésilienne de la propriété intellectuelle (ABPI) Rua da Alfândega 108, 6th floor 20070-004 Rio de Janeiro – RJ Brésil

 Téléphone :
 +55-21-2507-6407

 Télécopie. :
 +55-21-2507 6411

 Adresse électronique :
 abpi@abpi.org.br

 Site Web :
 www.abpi.org.br

Représentante de l'organisation

Mme Juliana L.B. Viegas, présidente

[Fin de l'annexe et du document]